

# APRÈS DIPLÔME

L'auxiliaire de puériculture est un **professionnel de santé** qui dispense des activités d'éveil et d'éducation, et réalise des soins d'hygiène et de confort. Ses objectifs sont de préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de l'enfant. Il agit sous la responsabilité de l'infirmier et de l'infirmière puéricultrice.

3 missions principales :

- **Accompagner l'enfant** dans les activités de sa vie quotidienne et sociale
- **Collaborer aux projets de soins personnalisés** dans son champ de compétences
- **Contribuer à la prévention** des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel

## DÉBOUCHÉS

- Travail auprès des jeunes enfants **en collectivité** (multi-accueil, crèche, halte-garderie, micro crèche ...), **en hospitalier** (maternité, pédiatrie, néonatalogie ...), **en protection de l'enfance** (pouponnière), **en IME**
- Possibilité d'accéder après quelques années d'expérience à d'**autres diplômes** (Infirmière, Educateur de Jeunes Enfants)

## LE CRFPE

Le Centre Régional de Formation des Professionnels de l'Enfance accompagne la professionnalisation des acteurs de son champ d'activité, en mettant à la disposition des institutions, des professionnels et des stagiaires, sa compétence en matière d'ingénierie de formation.

Nous proposons aujourd'hui des formations qualifiantes, des stages de formation visant l'acquisition et le renforcement des compétences et des prestations de conseil pour accompagner le développement des structures d'accueil petite enfance.



## NOUS CONTACTER

CRFPE - 465 Rue Courtois 59042 Lille  
Tel : 03 20 14 93 00  
Courriel : [accueil@crfpe.fr](mailto:accueil@crfpe.fr)



# AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

FORMATION EN APPRENTISSAGE



# LA FORMATION

## FORMULES POSSIBLES : 11 OU 18 MOIS

### Formation théorique (770h)

5 blocs de compétences comprenant 10 modules :

**Bloc 1** - Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale (196h)

**Bloc 2** - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration (266h)

**Bloc 3** - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants (91h)

**Bloc 4** - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention (35h)

**Bloc 5** - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques (105h)

### Formation clinique (770h)

**4 périodes en milieux professionnels prévus** (au sein ou en dehors de la structure employeur et complétées par un exercice en milieu professionnel)

- 3 stages de 5 semaines
- 1 stage intégratif de 7 semaines correspondant au projet professionnel

Les apprentis bénéficient d'un accompagnement individualisé au cours de leur formation.

# COÛT

**Totalement pris en charge par l'OPCO** de l'entreprise employeur, signataire du contrat d'apprentissage, suivant le montant du coût contrat défini par la branche professionnelle.

**Frais à prévoir** : Tenue de stage obligatoire : 60€ (à titre indicatif). Prise des tailles pour l'uniforme et règlement à la rentrée.

# NOS PLUS

- La **mutualisation de nos compétences** avec ISEFORM Santé pour assurer une formation de qualité et le développement d'un large spectre de compétences de nos apprentis.
- Une formation dispensée par des **formateurs expérimentés** et des **professionnels de la Petite Enfance**
- Un **réseau** de professionnels et des structures multiples
- Formation **en apprentissage** optimisant les chances d'embauche rapide à l'issue

# ADMISSION

- Etre âgé entre 17 et 29 ans au début de la formation pour être éligible à l'apprentissage
- Retrait d'un dossier d'admission :
  - **Admission sur dossier** pour les personnes ayant trouvées ou signées un contrat d'apprentissage
  - **Dispenses de sélection** possibles (agent de service hospitalier qualifié de la fonction publique hospitalière ou agent de service)
  - **Entretien de sélection** organisé pour les autres candidatures
- Certains diplômes (Diplôme d'Etat Aide-Soignant, ambulancier, diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social...) permettent de bénéficier d'**allègement/équivalence**.

# CALENDRIER

- **2 rentrées par an** : janvier et septembre
- **Retrait des dossiers** de sélection : permanent
- **Fin des inscriptions** : mi-novembre (rentrée de janvier), fin juin (rentrée de septembre)
- **Rythme** :
  - 18 mois** : 2 à 3 jours par semaine, au CRFPE et à l'ISEFORM SANTE, en alternance avec les lieux de stage et l'exercice en entreprise
  - 11 mois** : alternance de la formation théorique au CRFPE et pratique

